PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

Le 16 novembre 2023

Assemblée du conseil d'administration de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf tenue le jeudi 16 novembre 2023 à dix-neuf heures à la MRC de Portneuf, 185, route 138, Cap-Santé, salle St-Laurent.

Les administrateurs présents sont :
Le président, M. Bernard Gaudreau, ville de Neuville ;
M. François Trottier, ville de Cap-Santé ;
M. Jean Cloutier, municipalité de Deschambault-Grondines ;
Mme Sylvie Lambert, ville de Donnacona - par visioconférence Teams ;
M. Marcel Gaumond, ville de Fossambault-sur-le-Lac ;
M. Jean Leclerc, ville de Lac-Sergent ;
M. Mario Dupont, ville de Pont-Rouge ;
Mme Joëlle Genois, ville de Portneuf ;
M. Francis Marcotte, municipalité de Saint-Alban ;
Mme Lise Julien, ville de Saint-Basile ;
M. Denis Naud, municipalité de Saint-Casimir ;
M. Marc-Antoine Gagnon, ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ;
M. Sébastien Leclerc, municipalité de Sainte-Christine-d 'Auvergne ;
M. Daniel Perron, municipalité de Saint-Gilbert ;
M. Cédric Champagne, municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf.
M. Yvan Barrette, ville de Saint-Raymond ;
M. Jacques Delisle, municipalité de Saint-Thuribe ;
M. Guy Germain, municipalité de Saint-Ubalde ;
M. Saül Branco, ville de Shannon ;
M. Archill Gladu, MRC de Portneuf (pour les TNO).

Sont également présents :
M. David Loranger-King, directeur général;
Mme Christine Corbin, adjointe de direction.

Est (Sont) absent(s) :
M. Jean-Sébastien Sheedy, ville de Lac-Saint-Joseph ;
M. Marcel Picard, municipalité de Notre-Dame-de-Montauban ;
Mme Danielle Ouellet, municipalité de Rivière-à-Pierre ;
M. Mario Paquet, ville de Saint-Marc-des-Carrières.

Le quorum étant constaté, la réunion peut débuter.

111-11-2023 **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO DUPONT,
IL EST RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté en ajoutant au point *16. Affaires diverses*, les sujets suivants :

16.1 Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles CMQuébec
16.2 Modernisation de la consigne
16.3 Suivi de l'adoption du budget
16.4 Visite des écoles à Portneuf
16.5 Agrirécup – Union des producteurs agricoles de Portneuf

ADOPTÉE UNANIMENENT

2. ÉLECTIONS 2023

M. Bernard Gaudreau cède la parole à M. Loranger-King pour le prochain sujet à l'ordre du jour.

a) NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION, D'UNE SCRUTATRICE ET D'UNE SECRÉTAIRE

SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN CLOUTIER,
IL EST RÉSOLU :

112-11-2023 **QUE** la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf nomme, pour la tenue de la présente élection, M. David-Loranger-King comme président d'élection, Mme Christine Corbin comme scrutateur et secrétaire.

ADOPTÉE UNANIMENENT

b) PROCÉDURE D'ÉLECTION

Le président d'élection explique la procédure d'élection qui est la même que celle qui est établie habituellement. Il indique que la période de mise en candidature est de 3 minutes par poste en élection, mais que celle-ci peut être ramenée à une minute sur proposition d'un administrateur, si la situation le permet évidemment.

Le président d'élection indique que la durée des mandats est la suivante :

- Président :1 an
- Vice-président :2 ans
- Membres du comité exécutif :2 ans

c) ÉLECTION DU PRÉSIDENT DE LA RÉGIE – MANDAT D'UN (1) AN

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour le poste de président pour une durée de trois minutes et invite les personnes intéressées à s'identifier.

1- M. Jacques Delisle, propose la candidature de M. Bernard Gaudreau à la présidence et ce dernier accepte.

M. Jean Cloutier propose la fermeture de la période de mise en candidature après une minute.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'élection ferme la période de mise en candidatures et déclare M. Bernard Gaudreau élu au poste de Président de la Régie pour la prochaine année.

M. Bernard Gaudreau remercie les membres du conseil d'administration pour cette confiance renouvelée et reprend le siège de président.

d) ÉLECTION D'UN VICE-PRÉSIDENT – MANDAT DE DEUX (2) ANS

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour le poste de vice-président pour une durée de trois minutes et invite les personnes intéressées à s'identifier.

1. M. François Trottier, propose la candidature de M. Mario Dupont;

M. Archill Gladu propose la fermeture de la période de mise en candidature après une minute.

N'ayant pas d'autres propositions, le président d'élection ferme la période de mise en candidatures et déclare M. Mario Dupont élu au poste de vice-président pour les deux prochaines années.

M. Mario Dupont remercie les membres du conseil d'administration pour cette confiance.

e) <u>ÉLECTION DE TROIS (3) ADMINISTRATEURS POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ EXÉCUTIF – MANDAT DE DEUX (2) ANS</u>

Le président d'élection ouvre la période de mise en candidature pour une durée de trois minutes et invite les personnes intéressées à s'identifier. Elle indique que trois (3) postes sont disponibles.

1- M. Mario Dupont propose la candidature de M. François Trottier;
2- M. Jean Leclerc propose la candidature de M. Daniel Perron;
3- Mme Joëlle Genois propose la candidature de M. Guy Germain;
4- M. Yvan Barette propose la candidature de Mme Joëlle Genois;
5- M. Jean Cloutier propose la candidature de M. Jacques Delisle;

M. Saül Branco propose la fin de la période de mise en candidatures après deux minutes. Les candidats sont invités à prendre la parole à tour de rôle. Mme Joëlle Genois, M.M François Trottier, Daniel Perron, Guy Germain et Jacques Delisle acceptent leur mise en candidature.

On distribue des billets de vote à l'ensemble des membres afin d'élire les trois personnes qui siègeront au comité exécutif. À la suite du dépouillement, le président d'élection déclare Mme Joëlle Genois ainsi que MM. Guy Germain et François Trottier élus au comité exécutif pour les deux prochaines années.

3. <u>PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 OCTOBRE 2023</u>

3.1 <u>CORRECTIONS ET SUIVI</u>

Aucune.

113-11-2023 **3.2 <u>DISPENSE DE LECTURE ET ADOPTION</u>**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance du 19 octobre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil d'administration renoncent à la lecture du procès-verbal ;

SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU,
IL EST RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance tenue le 19 octobre 2023 soit adopté en apportant les corrections ci-dessus mentionnées;

QUE le président et le directeur général soient, par la présente résolution, autorisés à le signer.

ADOPTÉE UNANIMENENT

114-11-2023 **4. <u>APPROBATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU 31 OCTOBRE 2023</u>**

SUR LA PROPOSITION DE M. FRANÇOIS TROTTIER,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes ci-dessous pour la période se terminant le 31 octobre 2023:

Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Fournisseurs au 31 octobre 2023

Fournisseurs	Descriptions	Montant
A.O.M.G.M.R.	Formation de l'AOMGMR du 16 novembre 2023 (5 participations)	988,78 $
Accent Wire-Tie	Entretien équipements spécialisés - Transbo.	7 342,61 $
ACCEO (Paiement direct)	Abonnement mensuel - plan de service Acomba	251,80 $
	Frais mensuels MaPaie.net	148,78 $
AGI Inc.	Entretien machineries	4 010,68 $
	Fermeture cellule #3	90,74 $
	Fournitures d'atelier et outillage	652,80 $
	Huile et graisse - Écocentres	195,50 $
Amazon.com.ca Inc.	Fournitures d'atelier et outillage	744,65 $
	Fournitures de sécurité	592,96 $
Amusement Jacques-Cartier Inc.	Plan de communication - Location jeux gonflables - Portes ouvertes	360,00 $
Appareils réfrigérants pour recyclage	Congélateurs	500,00 $
	Réfrigérateurs	1 700,00 $
Aquasan ltée	Produits chimiques	15 201,22 $
Atlantis Pompe Ste-Foy	Entretien équipements spécialisés	224,43 $
Auvents Pont-Rouge inc.	Installation abris - Écocentres St-Raymond	1 207,24 $
Banque Royale du Canada	Crédits-baux - Camions collectes - Octobre 2023	87 664,68 $
Batteries Expert Portneuf Est	Entretien machineries	156,60 $
Bureau Veritas Canada (2019)	Analyses de laboratoire	2 308,70 $
Buropro Citation	Fournitures de bureau	255,71 $
C.T.M. Québec	Télécommunications M.O.	1 897,09 $
Cablodistributions CSCF	Téléphone & télécommunication - Écocentre Ste-Catherine	126,48 $
Cain Lamarre, S.E.N.C.R.I	Honoraires professionnels - Contrat collecte de recyclage	6 946,22 $
	Honoraires professionnels - Litige Ville du Lac Sergent	6 616,51 $
Camions GloboCam Québec-Lévis	Entretien machineries - Collectes	2 795,83 $
Camions Maska Inc.	Entretien machineries	763,04 $
CB Impression	Logos pour vêtements de travail - Écocentres	245,78 $
Celtik - Entretien édifices	Entretien ménager bureau administratif	1 270,47 $
Centre Hydraulique GMB	Entretien machineries	4 261,98 $
CHOC FM 88.7	Plan de communication & publicité - Forfait annonces et publicités-Octobre 2023	335,33 $
Ciment Québec inc.	Blocs de béton - Projet Cendre de tri	3 420,51 $
Clinique d'Outillage M.P. Inc.	Fournitures d'atelier et outillage	1 148,60 $
Communication L.A.S. inc.	Entretien machineries - Collectes	252,95 $

Conception P.M.B. inc.	Entretien machineries	1 025,58 $
	Entretien machineries - Collectes	304,68 $
Courrier de Portneuf	Plan de communication & publicité - Ne pas utiliser de sacs noirs pour la collecte de recyclage	2 450,28 $
	Plan de communication & publicités -Cahier d'emploi	536,93 $
Diffusion Solutions Intégrées	Abonnement mensuel - plan de service ProgressionLive Forfait 4 usagers	401,27 $
Donnacona Chrysler	Entretien machineries	999,31 $
Donnacona Ford	Entretien machineries	141,36 $
Émile Denis ltée	Vêtements, bottes et fournitures de travail	5 966,17 $
Englobe Corp.	Traitement BFS - Septembre 2023	2 187,65 $
Englobe Environnement (GSI)	Résidus verts & putrescibles St-Henri - Octobre 2023	68 831,05 $
	Résidus verts & putrescibles St-Henri - Septembre 2023	17 112,99 $
Entrepreneur électricien Y.P.	Entretien bâtiment - Garage mécanique volet sécurité	2 250,13 $
	Projet centre de tri	23 530,90 $
Entreprises Claude Boutin 1998	Contrat collecte BFS réguliers et extras - Octobre 2023	12 495,75 $
Equipements ACMAT inc.	Location d'équipements	520,44 $
Équipements Paquet inc.	Location d'équipements- Écocentres - Septembre et octobre 2023	1 126,76 $
Fisher Scientific Company	Entretien équipements spécialisés	693,68 $
Focus Gestion de Flotte	Télécommunications - Collectes	1 713,13 $
FQM Assurances inc.	Modification d'assurance	(247,43) $
Général Bearing Service inc.	Entretien machineries	723,67 $
GLS CANADA (#874777Dicom)	Frais de messagerie - Entretien machineries	127,37 $
Groupe GEDIC	Entretien machineries - CRD	1 364,25 $
Groupe Harnois	Diesel - Garage Mécanique	39 357,03 $
	Essence	1 546,26 $
Groupe Lafrenière Tracteurs	Entretien machineries	320,45 $
Groupe Négotel inc.	Écocentres - télécommunications	105,32 $
	Téléphone & télécommunication	456,47 $
GroupEcho Canada	Honoraires professionnels - Enquête de crédit (clients)	273,55 $
Huiles Desroches inc. (Les)	Diesel	75 357,88 $
	Réservoir (urée) - Collectes	3 530,92 $
Hydro-Québec	Électricité	13 929,83 $
Info-Punch 2009 Inc.	Achat de licences supplémentaires	143,72 $
IT Cloud Solutions	Logiciels Office 365	565,57 $
	Microsoft Teams Phone	7,62 $
IValet Services S.E.N.C.	Déneigement 2023-2024 - Écocentre St-Raymond	2 127,04 $
J.Y. Voghel inc.	Entretien machineries - CRD	547,47 $

Jobillico Inc.	Adhésion - Recrutement 2023-2024	4 817,45 $
La Coop Novago	Bâtiment - CRD - Infrastructure	1 407,43 $
	Entretien machineries	115,15 $
	Quincaillerie / outils	125,04 $
Labarre Remorquage 2013	Entretien machineries	344,93 $
Labrie Environnemental Group	Entretien machineries - Collectes	12 358,49 $
Lapointe, Manon	Édifice - Entretien garage mécanique et collectes - Octobre 2023	864,00 $
Lavage à Pression Nordique Inc	Lavage à pression - Camions des collectes	1 701,64 $
Les Contenants Durabac Inc.	Entretien machineries - Collectes	803,80 $
Les Entreprises St-Ubald inc.	Écocentres -Compaction des matières	3 378,83 $
Lubrification Québec inc.	Huile et Graisse	1 254,35 $
Macpek inc.	Entretien machineries	2 899,47 $
Mag-brooke F.I. inc.	Entretien machineries	466,05 $
Mallette S.E.N.C.R.L.	Honoraires professionnels - Budget 2024	553,61 $
Maralix informatique enr.	Honoraires professionnels informatiques - Soutien informatique	1 432,59 $
Marcel Baril limitée	Fermeture cellule #3	9 709,35 $
Ministre des Finances (RREEMR)	Redevances à l'enfouissement: 13 370.65 t.m. x 30.00 $ et 2 965.76 t.m. x 10.00$ (recouvrement)	430 777,10 $
Ministre du Revenu du Québec	Remises octobre 2023	90 016,96 $
Mont Bel-Air eau de source	Eau	159,95 $
Outillage DP Inc.	Outillage	996,32 $
Oxygène Portneuf inc.	Gaz propane	655,51 $
	Quincaillerie et outillage	212,13 $
Philippe Jobin, Désigner graph	Plan de communication & publicité - Montages infographiques et tournage vidéos	2 899,29 $
Pneus D.M.R. inc.	Entretien machineries	34 755,13 $
PR Distribution	Fournitures d'atelier et outillage	492,83 $
Produits chimiques Pro Plus	Articles de nettoyage	348,73 $
Québec Linge	Entretien bâtiment	1 411,93 $
	Entretien bâtiment - Écocentre Ste-Catherine	454,55 $
	Entretien bâtiment - Écocentre St-Raymond	402,95 $
Receveur général du Canada	Remises octobre 2023	34 383,06 $
Récupération Frontenac Inc.	Contrat traitement matières recyclables septembre 2023	61 764,29 $
REER des employés	Remises octobre 2023	24 387,90 $
Remb. dépenses - employés/élus	Frais de déplacement (élus) et remb. dépenses (employés) Octobre 2023	1 711,05 $
Remorquage Arnold enr.	Entretien machineries	170,74 $
Retraite Québec	Remises octobre 2023	331,57 $

Robitaille équipement inc.	Entretien machineries	724,91 $
Rochette Excavation	Fermeture cellule #3	791,59 $
Rogers Communications	Entretien équipements spécialisés	43,15 $
Sages Ass.&rentes collectives	Prime assurance collective	14 594,75 $
Salaires nets employés et élus	Frais de déplacement (élus) et remb. dépenses (employés) Octobre 2023	204 891,36 $
Sani Charlevoix	Contrat collecte BFS réguliers et extras - Octobre 2023	29 699,54 $
	Contrat collecte BFS réguliers et extras - Septembre 2023	35 028,45 $
Sani-Orléans Inc.	Contrat collecte BFS (Reg.) et BFS (Extra) - Septembre 2023	13 750,44 $
	Contrat collecte BFS réguliers et extras - Octobre 2023	3 899,38 $
SÉAO-Constructo	Avis public - Octobre 2023	50,98 $
Services Matrec	Écocentres- Transport de conteneurs	33 051,98 $
	Transport de conteneurs - BFS	3 414,75 $
	Transport et valorisation bardeau d'asphalte	16 582,40 $
Services Sanitaires Denis Fortier	Transport de matières recyclables -septembre 2023	32 670,97 $
SKH PROCÉDÉS INC.	Entretien équipements - transbo.	3 008,90 $
	Equipements - Projet Cendre de tri	118 030,43 $
Stanley Sécurité	Frais de télésurveillance - Écocentres	541,43 $
Stratzer Conseil Inc.	Inscriptions (3) - Congrès Symposium GMR 2023	672,60 $
Structo Inc.	Ajout ventilateur - Garage mécanique	3 276,79 $
Supermarché J.C. Bédard ltée.	Autres biens non durables	25,06 $
TechniPC Informatique	Fournitures de bureau	171,29 $
Telus Mobilité	Téléphone & télécommunication	1 147,47 $
Telus Québec	Téléphone & télécommunication - Écocentres	495,49 $
	Téléphone & télécommunication - Internet pour bureau et LET	155,22 $
Tenaquip Limited Montreal	Fournitures de sécurité	18,39 $
Tetra Tech QI inc.	Honoraires professionnels - Mise en place et utilisation d'un lit de séchage des boues	864,04 $
	Honoraires professionnels - Recouvrement final cellule #3	6 055,18 $
Toromont Cat (Québec)	Entretien machineries	7 451,61 $
Transport Alain Carrier inc.	Écocentres -Compaction des matières	3 242,32 $
Transport Gilles Tessier	Entretien chemin - Écocentre Saint-Alban	567,69 $
Transport Matte ltée	Blocs de béton - Projet Cendre de tri	934,18 $
Veolia Es Canada Serv. Ind.	Disposition des RDD	234,14 $
Ville de Neuville	Indemnité pour 13 370.65 t.m. enfouies x 2.53 $	33 827,74 $
Villéco Inc.	Collectes de matières recyclables (rés. et ici), déchets (rés. et ici) et organiques (ici) - Octobre 2023	107 995,54 $
Visa Desjardins	Abonnement mensuel ScreenConnect	54,93 $

	Autres biens non durables - Métro	92,74 $
	Avis public - Règlement d'emprunt #39-2023 - Journal de Québec	100,08 $
	Enseignes - Écocentres Signo plus	95,86 $
	Forfait de stockage 50 Go - It cloud	1,48 $
	Forfait mensuel logiciel pour infolettre - Cyber impact	22,98 $
	Fournitures - Nespresso	126,00 $
	Fournitures de sécurité Tenaquip - Apex Motor Express LTD	126,90 $
	Frais annuel Visa	60,00 $
	Frais de messagerie - Postes Canada	99,19 $
	Outillage - Canadian Tire	731,11 $
	Entretien machineries - Suspensions Michel Jeffrey, Drolet Ressorts Inc.	1 912,72 $
WSP Canada inc.	Honoraires professionnels - Suivi des biogaz	1 747,60 $
XPlore Inc.	Téléphone & télécommunication - Écocentres	103,45 $
Total général		**1 848 953,09 $**

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, David Loranger-King, directeur général de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, certifie que la Régie possède les crédits nécessaires au paiement de ses dépenses ci-dessus énumérées.

_____
David Loranger-King, Directeur général

115-11-2023 **5. APPROBATION DES COMPTES CLIENTS AU 31 OCTOBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance de la liste des comptes clients au 31 octobre 2023;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO DUPONT,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve la liste des comptes clients au 31 octobre 2023 telle que transmise.

ADOPTÉE UNANIMENENT

116-11-2023 **6. APPROBATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 OCTOBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE les membres ont pris connaissance des états financiers au 31 octobre 2023, transmis dans les délais requis;

SUR LA PROPOSITION DE M. DENIS NAUD,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf approuve les états financiers tels que préparés.

ADOPTÉE UNANIMENENT

117-11-2023 **7. APPROBATION DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2023**

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes, deux états comparatifs sont déposés, dont:

1- État comparant les revenus et dépenses de l'exercice financier courant, réalisés jusqu'au dernier jour du mois qui s'est terminé au moins 15 jours avant celui où l'état est déposé, et ceux de l'exercice précédent qui ont été réalisés au cours de la période correspondante de celui-ci.

2- État comparant les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice financier courant, au moment de la préparation de l'état et selon les renseignements dont dispose alors la trésorière, et ceux qui ont été prévus par le budget de cet exercice.

SUR LA PROPOSITION DE M. JACQUES DELISLE,
IL EST RÉSOLU:

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le dépôt des deux états comparatifs ci-dessus mentionnés au 30 septembre tels que requis par l'article 105.4 de la Loi sur les cités et villes.

ADOPTÉE UNANIMENENT

8. GESTION CONTRACTUELLE

118-11-2023 **7.1 ACQUISITION D'UN CHARGEUR SUR PNEU – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (Régie) a lancé un processus d'appel d'offres public pour l'acquisition d'un chargeur sur pneu neuf pour les opérations du lieu d'enfouissement technique ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

SOUMISSIONNAIRE	PRIX TOTAL INCLUANT LES TAXES
Strongco	**404 930,45 $**
Toromont	465 447,54 $
Équipement SMS	535 553, 55 $
Brandt	536 933,25 $

SUR LA PROPOSITION DE M. DANIEL PERRON,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la soumission du plus bas soumissionnaire conforme, soit Strongco, pour l'acquisition d'un chargeur sur pneu neuf, au prix soumis de 404 930,45 $, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMENENT

8.2 MODIFICATION RÉSOLUTION 090-09-2023

M. David Loranger-King informe le conseil que la résolution 090-09-2023 a été modifiée, suivant l'analyse par les conseillers juridiques de la Régie dans ce dossier. Ainsi la résolution 119-11-2023 abroge et remplace la résolution 090-09-2023.

119-11-2023

8.2 <u>CONTRAT DE COLLECTE DES CONTENANTS À CHARGEMENT AVANT – OCTROI CONDITIONNEL</u>

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a entrepris une réflexion quant au choix d'octroyer un contrat clé en main pour la collecte des contenants à chargement avant ou de prendre en charge la collecte en Régie tout en procédant à l'acquisition de camions;

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a demandé des soumissions par le biais d'un appel d'offres public pour la collecte et le transport des ordures, des matières recyclables et des matières organiques pour tous les contenants à chargement avant pour une durée de trois (3) ans ou cinq (5) ans ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions suivantes ont été reçues :

SOUMISSIONNAIRE	OPTION 3 ANS PRIX TOTAL TAXES INCLUSES	OPTION 5 ANS PRIX TOTAL TAXES INCLUSES
Villéco Inc	**4 293 040,03 $**	**7 392 484,34 $**
Services Ricova Inc.	5 868 134,29 $	10 055 581,28 $
Centre Mécanique AGH Inc.	5 936 354,71 $	9 467 472,66 $

CONSIDÉRANT QU'en vertu des soumissions reçues, la meilleure option pour la Régie est d'octroyer le contrat de collecte clé en main ;

CONSIDÉRANT QU'une analyse de conformité a été faite par la direction de la Régie ;

CONSIDÉRANT QU'Éco-entreprise Québec (ÉEQ) prendra en charge la collecte sélective à compter du 1er janvier 2025 et que la loi 65 stipule que la Régie ne peut octroyer de contrat au-delà du 31 décembre 2024 à moins d'une entente signée avec ÉEQ ;

CONSIDÉRANT QUE dans l'article 3 de l'entente-cadre d'Éco-entreprise Québec a soumise aux organismes municipaux, celle-ci prévoit que des dispositions qui lient les Parties sous réserve des exceptions, dérogations et clauses additionnelles contenues à l'annexe C, lesquelles ont préséance sur toute disposition de l'Entente et peuvent y faire exception, y déroger ou s'y ajouter dans la mesure prévue à cette annexe ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente-cadre prévoit également, que le formulaire préalable aux annexes de personnalisation permet d'adapter le contrat aux particularités propres à un organisme municipal et d'arriver à un terrain d'entente menant à la satisfaction des parties ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie se doit de maintenir le service de collecte des contenants à chargement avant et par grue sur son territoire afin de ne pas occasionner une rupture de service pour l'ensemble des collectes (déchets, matières recyclables et matières organiques) ;

CONSIDÉRANT QUE l'entente entre la Régie et EEQ n'est à ce jour pas encore signée ;

SUR LA PROPOSITION DE M. YVAN BARRETTE,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf octroie le contrat de collecte des contenants à chargement avant à Villéco Inc. pour l'ensemble des collectes (déchets, matières recyclables et matières organiques) au prix soumis de 7 392 484,34 $ pour l'option d'une durée de cinq (5) ans, et ce, toutes taxes incluses ;

QUE le contrat de collecte des contenants à chargement avant pour le lot des matières recyclables est conditionnel à ce que l'entente-cadre avec Éco-entreprise Québec à être entérinée prévoit le maintien de ce contrat ;

QUE M. Loranger-King soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ce contrat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

120-11-2023 **8.3** **ENTREPRISE CLAUDE BOUTIN – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf souhaite reprendre le retard sur les vidanges des installations septiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie maintient un retard d'environ deux (200) fosses dans les vidanges des installations septiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a reçu une offre de service des entreprises Claude Boutin pour effectuer un contrat temporaire pour reprendre le retard des deux (200) fosses ;

CONSIDÉRANT QUE le coût de vidange par fosse de ce contrat est de 160,00 $ pour les fosses septiques et 208,00 $ pour les fosses de rétention ;

SUR LA PROPOSITION DE M. JOËLLE GENOIS,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte le contrat temporaire des entreprises Claude Boutin pour la vidange d'environ deux (200) fosses, et ce, selon les conditions ci-dessus décrites.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

121-11-2023 **8.3** **ENGLOBE ENVIRONNEMENT INC. – OCTROI DE CONTRAT**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf valorise les boues de fosses septiques déshydratées en agriculture ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a demandé une offre de service à Englobe Environnement pour répondre à ce besoin ;

CONSIDÉRANT QUE le prix pour la valorisation agricole des boues conforme (lorsque les boues respectent le guide sur la valorisation) est de 25,44 $ la tonne métrique et le prix pour le compostage est de 74,20 $ la tonne métrique, si la valorisation agricole n'est pas possible ;

SUR LA PROPOSITION DE M. MARIO DUPONT,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte l'offre de service d'Englobe Environnement au prix soumis de 25,44 $ la tonne métrique et le prix pour le compostage est de 74,20 $ la tonne métrique, si la valorisation agricole n'est pas possible ;

QUE M. Loranger-King soit autorisé à signer tous les documents relatifs à cette offre de service.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

9. ÉCO-ENTREPRISES QUÉBEC (ÉEQ) – MONTANT 2023 ET 2024

M. Bernard Gaudreau informe les membres du conseil d'administration que la Régie bénéficiera d'une compensation financière de la part de Recyc-Québec pour la collecte sélective des matières recyclables pour l'année 2023.

La compensation dans le cadre du régime de compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles que recevra la Régie, le 1er mars 2024 est de 2 295 953,62 $. Rappelons que ce sont les institutions agréées par Recyc-Québec qui fournissent les sommes qui servent à compenser les organismes municipaux pour les coûts défrayés par ces derniers pour la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables.

Le taux de compensation 2023 (TC 2023) pour la Régie comme calculé selon l'article 8.8.3 du règlement est de 108.6 %. M. Loranger-King précise que ce taux représente un excellent résultat puisque celui-ci n'est pas uniforme pour tous au Québec et qu'il exprime la performance de la Régie dans la gestion des matières recyclables.

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la correspondance de Recyc-Québec à cet effet et se disent satisfaits du montant de la compensation 2023 dans le cadre de ce programme de valorisation.

122-11-2023 **10. PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE OPTIMISATION DES ÉCOCENTRES (POE)**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du Programme visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie a reçu l'approbation de la demande d'aide financière par Recyc-Québec pour un montant de 156 469 $;

EN CONSÉQUENCE,

SUR LA PROPOSITION DE M. JEAN CLOUTIER,
IL EST RÉSOLU:

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte de procéder à l'optimisation des écocentres tel que proposé dans la demande d'aide financière approuvée par Recyc-Québec, et que M. David Loranger-King soit autorisé à signer tous les documents relatifs à ce projet et concernant cette demande d'aide financière.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

123-11-2023 **11. CENTRE NATIONAL EN ÉLECTROCHIMIE ET EN TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES (CNETE)**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a déposé une prédemande au fonds de recherche du Québec pour le projet de développer des méthodes d'évaluation de l'impact sur la pollution atmosphérique des mesures de gestion du LET, plus spécifiquement de déterminer l'effet qu'à la composition du recouvrement journalier des cellules et la captation du biogaz sur l'émission de polluants atmosphériques et que celle-ci a été approuvée ;

CONSIDÉRANT QUE le projet, en partenariat avec le centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE), contribuera à déterminer l'impact du LET pour l'émission de polluants atmosphériques, notamment des différents matériaux utilisés dans le recouvrement journalier ;

CONSIDÉRANT QUE le projet soit accepté, la subvention demandée au fonds de recherche du Québec en partenariat avec le CNETE serait d'un maximum de 450 000 $ répartie sur trois ans ;

CONSIDÉRANT QU'une contribution financière de la part de la ville de Québec à la hauteur de 50 000 $ annuellement est comprise dans le montage financier du projet ;

CONSIDÉRANT QUE la Régie prévoit pour réaliser ce projet un apport de 244 200 $, échelonné sur 3 ans soit, 81 400 $ en 2024, 2025 et 2026 et qu'une portion de cette somme, 31 400 $ annuellement est apporté en ressources humaines et opérationnelles, ce qui laisserait un apport financier de 50 000 $ par an.

EN CONSÉQUENCE,

SUR LA PROPOSITION DE M. ARCHILL GLADU,
IL EST RÉSOLU:

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf accepte la poursuite de ce projet dans les termes présentés ;

QUE M. David Loranger-King soit autorisé à signer tous documents relatifs à cette demande d'aide financière subventionnée par le fonds de recherche du Québec en partenariat avec le centre national en électrochimie et en technologies environnementales.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

12. 3IÈME FACTURATION DE LA QUOTE-PART – VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

M. Bernard Gaudreau informe les membres du conseil que la Régie procèdera à l'envoi de la dernière quote-part pour la vidange des installations septiques en décembre 2023 et que celle-ci correspond au dernier versement.

124-11-2023 **13. DÉPART À RETRAITE – CONTREMAÎTRE DES COLLECTES**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf a recruté, M. Claude La Madeleine, le 16 novembre 2020, pour le poste de contremaître des collectes ;

CONSIDÉRANT QUE M. Claude La Madeleine à annoncer à la Régie son départ à la retraite au mois de janvier 2024 ;

SUR LA PROPOSITION DE CÉDRIC CHAMPAGNE,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf félicite, M. Claude La Madeleine pour ses années de service au sein de l'organisation ;

QUE les membres du conseil d'administration lui soumettent une motion de félicitation.

ADOPTÉE UNANIMENENT

125-11-2023 **14. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

14.1 RENCONTRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION – 14 DÉCEMBRE 2023

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf souhaite devancer la rencontre du 21 décembre 2023 au 14 décembre 2023 ;

CONSIDÉRANT la période des fêtes ;

SUR LA PROPOSITION DE M. DENIS NAUD,
IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf devance la rencontre du conseil d'administration au 14 décembre 2023.

ADOPTÉE UNANIMENENT

126-11-2023 **14.2 CALENDRIER DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024**

CONSIDÉRANT QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf dépose au conseil d'administration le calendrier des rencontres 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE les dates suivantes ;

CALENDRIER 2024 - RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ✓ Jeudi 18 janvier 2024
- ✓ Jeudi 15 février 2024
- ✓ Jeudi 21 mars 2024
- ✓ Jeudi 18 avril 2024
- ✓ Jeudi 16 mai 2024
- ✓ Jeudi 20 juin 2024
- ✓ Jeudi 18 juillet 2024
- ✓ **Août 2024 - Relâche**
- ✓ Jeudi 19 septembre 2024
- ✓ Jeudi 17 octobre 2024
- ✓ Jeudi 21 novembre 2024
- ✓ Jeudi 12 décembre 2024

SUR LA PROPOSITION DE M. SAÜL BRANCO,

IL EST RÉSOLU :

QUE la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf adopte le calendrier des rencontres du conseil d'administration pour l'année 2024.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

15. BORDEREAU DE CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

16. AFFAIRES DIVERSES

16.1 PLAN MÉTROPOLITAIN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC (CMQUÉBEC)

M. Bernard Gaudreau informe, les membres du conseil que la communauté métropolitaine de Québec (CMQuébec) a soumis leur plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2024-2031 et que ceux-ci doivent transmettre le rapport de consultation publique sur le projet de PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord), accompagné du PMGMR 2024-2031 de la CMQuébec (Rive-Nord), à la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec), pour analyse de conformité ainsi qu'à chaque municipalité régionale environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projeté.

16.2 MODERNISATION DE LA CONSIGNE

M. Loranger-King informe le conseil d'administration que la règlementation de la modernisation de la consigne a changé le 1er novembre 2023 et que la Régie s'assura d'acheminer les informations ou les changements quant à cette modernisation aux municipalités membre.

16.3 SUIVI DE L'ADOPTION DU BUDGET 2024

M. Bernard Gaudreau mentionne que certaines municipalités membres n'ont toujours pas acheminé leurs résolutions à la Régie pour l'adoption du budget 2024.

16.4 VISITE DE LA RÉGIE DANS L'ÉCOLE DE PORTNEUF

Mme Joëlle Genois mentionne que la Régie a fait un excellent travail de sensibilisation de par son agente de support aux usagers, Mme Isabelle Courtois lors de la visite de l'école La Riveraine, le 7 et 9 novembre 2023. Mme Genois précise que les activités réalisées dans le cadre de cette démarche se sont avérées bénéfiques pour l'ensemble des usagers de l'école et elle recommande aux membres du conseil d'encourager leurs établissements scolaires à faire de même.

16.5 AGRIRÉCUP – UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES (UPA)

M. Daniel Perron s'informe sur l'avancement du projet de récupération du plastique agricole en partenariat avec Agrirécup.

M. Gaudreau mentionne qu'une mise à jour devrait pouvoir être faite d'ici la fin de l'année.

127-11-2023 **17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20 h 36;

SUR LA PROPOSITION DE M. SÉBASTIEN LECLERC,
IL EST RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE UNANIMENENT

_____ _____

Président Directeur général